



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 04.04.2019

Numéro de publication: AB01-0000002417

Canton: NE

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail Novo Cristal S.A.

Novo Cristal S.A.

CHE-102.320.031

Rue de l'Helvétie 277

2300 La Chaux-de-Fonds

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour)

art. 17 de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 19-002284

N° d'établissement: 52187978

Pan d'entreprise: Seteurs Production: Ligne 2, Ligne 3 et atelier spécialités

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

Personnel: 3 H

Validité: 19.04.2019 – 30.04.2022

Complément à l'autorisation: Renouvellement avec modification

Autorisation pour: NE

Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.